



« Pour un futur sans déchet »

PROGRAMME LOCAL DE  
PREVENTION DES DECHETS  
MENAGERS ET ASSIMILES 2022-  
2027

Bilan de l'année 1 - 2022



## Table des matières

Introduction .....	3
1 Rappel des objectifs et précisions .....	3
2 Présentation des actions réalisées .....	3
3 Bilan des ratios .....	7
3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire .....	7
3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries .....	8
3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) .....	9
4 Annexes .....	9
4.1 Evolution des tonnages entre 2015 et 2022 .....	10
4.2 Bilan des ratios entre 2015 et 2022 .....	10
4.3 Evolution des ratios .....	11
4.4 Bilan des actions 2022 .....	12

## Introduction

---

Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2022-2027 a été approuvé par le conseil communautaire par délibération n°02022022-DC-14 du 2 février 2022.

Ce plan est le troisième mis en place sur le territoire de la Communauté de communes Thelloise composé de 41 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et de 61 248 habitants (population municipale de l'INSEE).

## 1 Rappel des objectifs et précisions

---

Les objectifs définis pour le programme 2022-2027 sont conformes à ceux de la loi AGEC.

Cependant, comme pour le précédent PLPDMA, la collectivité ne dispose pas des données des déchetteries entre 2010 et 2014.

L'objectif fixé par la loi AGEC est une réduction de 0,75% par an entre 2015 et 2030. Au vu des données dont dispose la Communauté de communes Thelloise, les objectifs ont été fixés de la manière suivante :

- Collectes en porte-à-porte et apport volontaire : réduction de 12,75% entre 2010 et 2027
- Apports en déchetteries : réduction de 9% entre 2015 et 2027
- Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : réduction de 9% entre 2015 et 2027

Lors du PLPDMA 2016-2021, c'est la définition Eurostat qui avait été utilisée pour les DMA.

En effet, il est indiqué dans un extrait du Programme national de prévention des déchets 2014- 2020, page 27 : « Il est jugé préférable de définir un objectif quantifié qui ne porte plus sur les OMA mais sur les DMA (déchets ménagers et assimilés), en retenant pour les DMA le champ d'Eurostat, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les ménages et les activités économiques qui sont collectés par le service public de gestion des déchets, que ce soit de façon régulière ou occasionnelle en déchetteries ou en porte-à-porte (collecte d'encombrants, de déchets verts, mais hors déblais et gravats)».

Ceux-ci ne comprenaient donc pas les gravats.

Afin de simplifier la lecture des données et leur comparaison avec le rapport annuel et d'autres études, le PLPDMA 2022-2027 présentera aussi les DMA avec les gravats.

*N.B. : Pour le programme 2022- 2027, le territoire de la Thelloise a augmenté en population et la commune d'Ansacq intégrera la Communauté de communes au 1er janvier 2022.*

*Cette variation de population impactera les tonnages. Afin de pouvoir comparer les quantités sans influence des variations de population, les données sont donc toujours présentées en ratio (kg/habitant/an).*

## 2 Présentation des actions réalisées

---

Les actions sont présentées par thématiques du PLPDMA. Le bilan des indicateurs est en annexe.

En 2022, l'absence de la chargée de prévention et la difficulté rencontrée pour la remplacer n'ont pas permis à la collectivité de réaliser l'ensemble des actions prévues.

Cependant, le pôle déchets, sous la responsabilité de son vice-président délégué à l'environnement, a tout de même mis en place ou poursuivi des actions.

## Compostage

### 41 personnes sensibilisées :

- 1 stand sur le compostage
- 1 réunion auprès des entreprises

### 1 vente de composteurs réalisée le samedi 15 octobre :

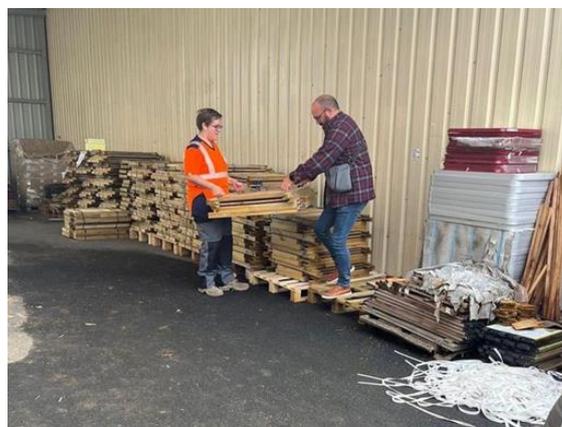
- En partenariat avec le Téléthon : 2 € reversés par composteur vendu
- 107 composteurs vendus

### 377 composteurs vendus sur l'année :

- Dont 3 entreprises
- Soit 106% de ventes en plus par rapport à 2021

Taux d'équipement des foyers par les composteurs de la Communauté de communes Thelloise :

- **9,47% des habitants**
- 10,67% des pavillons



## Subvention pour l'achat de broyeurs



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE BROYAGE DE VÉGÉTAUX

La Communauté de communes Thelloise (CCT) est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés depuis 2017. Plusieurs actions ont été définies afin de réduire les quantités de déchets dont les végétaux qui représentent environ 1/4 de l'ensemble des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Mise en place en 2022 pour une phase test, l'action est prolongée pour l'ensemble du PLPDMA 2022-2027 au vu du succès rencontré :

- **117 demandes pour les particuliers**
- **2 demandes pour les associations**

Montant attribué : **11 944 €**

## Adhésif Stop pub



**2 900 adhésifs stop-pub** apposés sur les boîtes aux lettres soit une **augmentation de 1,26%** par rapport à 2017.

11,7% des foyers sont donc équipés sur le territoire.

Le tonnage évité de papiers jetés est estimé à **37 920 kilos en 2022**.

Le SMDO, à la suite d'un appel à projet, a fait distribuer des adhésifs Stop-pub à l'ensemble des mairies en décembre 2021.

## Réduction de la toxicité

### 5 animations

Le CPIE 60 a de nouveau proposé des ateliers sur le territoire.

Certaines thématiques étaient en corrélation avec notre PLPDMA (fabrication de produits ménagers, permaculture, réutilisation...).



## Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Lors de la SERD, la Thelloise a réalisé 1 vidéo de présentation suivie de 5 vidéos courtes sur les thématiques suivantes :

- Textiles
- Compostage
- Gaspillage alimentaire
- Suremballages et emballages jetables
- Réemploi, réutilisation et réparation

Facebook et Instagram : 6 908 vues



## Réunions publiques

Le vice-président délégué à l'Environnement a proposé aux communes qui le souhaitent d'accueillir une réunion publique sur la thématique des déchets :

- Présentation du pôle, de son budget et de ses actions
- Tri des déchets : bacs jaunes et bornes à verre, centre de tri
- Actions de prévention : compostage et subvention pour l'achat de broyeurs

En 2022 :

- **7 réunions réalisées**
- **118 personnes sensibilisées**

## Communication

La Communauté de communes Thelloise communique auprès de ses habitants par divers canaux : le magazine Thelloise, Facebook, Instagram et le site internet. Tous les ans, des articles sur le tri et la réduction des déchets sont diffusés.

Les contenus publiés concernent :

- les évènements,
- les « gestes du mois »,
- les actualités collectes (intempéries et rattrapages)
- les informations du SMDO, partagées depuis leur page Facebook

**Thelloise**  
Communauté de communes

**Vous n'avez pas encore paillé les massifs de votre jardin ?**

**Le geste du mois**

**Faites- le avec vos tontes de pelouse pour garder l'humidité au sol**

+ d'infos : [thelloise.fr](http://thelloise.fr) 03.44.26.99.50

**COLLECTE TON TÉLÉTHON**

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR

**2 ET 3 OCTOBRE 2022**

**SAMEDI 15 OCTOBRE 2022**  
VENTE DE COMPOSTEURS - 9h/12h & 13h/17h  
Siège de la CC Thelloise - 7 avenue de l'Europe - Neuilly-en-Thelle

Inscriptions et renseignements  
03 44 26 99 50 - [contact@thelloise.fr](mailto:contact@thelloise.fr)

**COMPOSTEURS BOIS**

- 400 litres : 20 €
- 600 litres : 22 €
- Tige ou biosceau : 2 € pièce

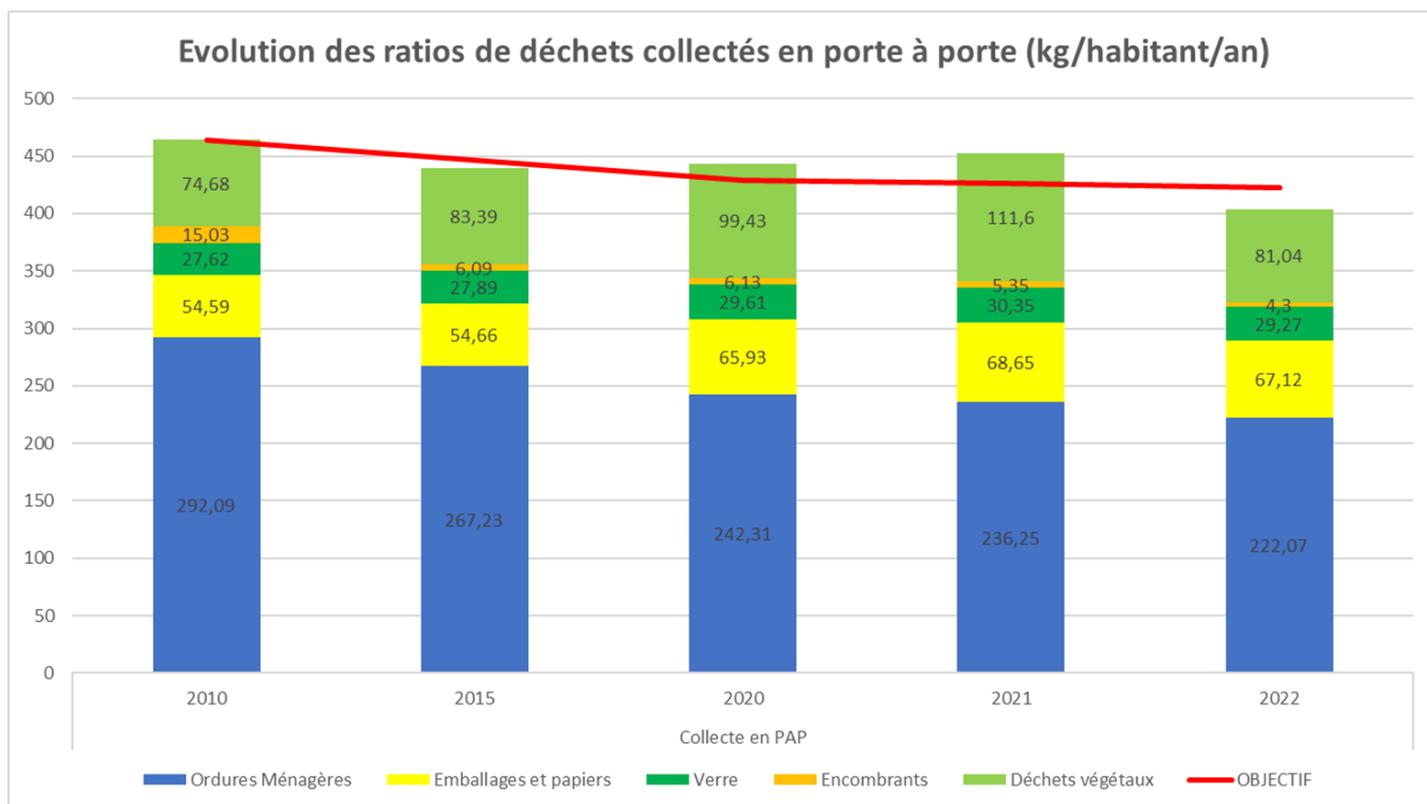
**2 €** reversés au **TÉLÉTHON** par composteur acheté

**Thelloise**  
Communauté de communes

Les pages sur les déchets du site internet représentent 35 % des pages consultées du site.

### 3 Bilan des ratios

#### 3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire



Pour l'année 2022, on constate que le ratio global de déchets jetés par habitant a fortement diminué entre 2021 et 2022, passant de 452,2 à 403,8 kg/habitant, soit une baisse de 48,39 kg/habitant.

Le flux où la baisse est la plus importante concerne les déchets végétaux (-30,24 kg/hab) pouvant s'expliquer notamment par les conditions météorologiques puisque l'année 2022 a été une année sèche. La collectivité va cependant poursuivre sa campagne de promotion du compostage et le subventionnement de broyeurs de végétaux pour les particuliers et les associations en 2023 permettant une diminution de ce flux.

Le flux des ordures ménagères est également en baisse de 14 kg/hab par rapport à 2021.

Ce flux suit une courbe descendante depuis l'année 2010 pouvant s'expliquer par un changement de comportement des usagers (compostage, achat de produits réutilisables) ainsi que par la mise en place de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire en 2019.

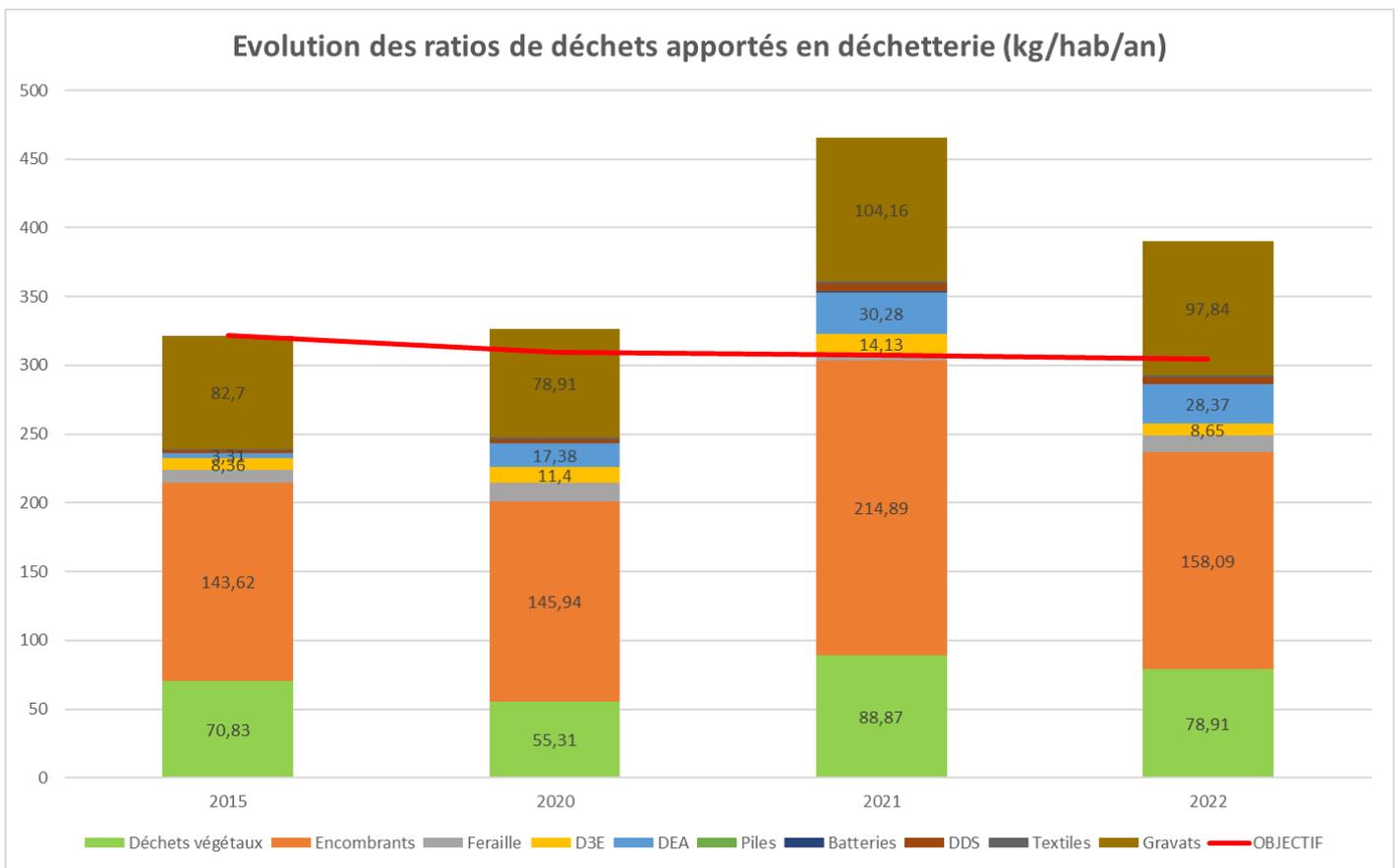
La diminution du flux emballages s'explique quant à elle par la modification du poids des emballages des entreprises. Par exemple, une bouteille en plastique est dorénavant réalisée avec un plastique plus fin et donc plus léger.

Pour le verre, on peut supposer qu'après les années COVID, la consommation se réalise dorénavant à l'extérieur et moins au domicile.

La légère baisse des encombrants s'explique par la fin du désencombrement des domiciles, liée au COVID.

Au total, l'objectif pour l'année 2022 est atteint pour les déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire.

### 3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries



Pour l'année 2022, on constate une forte diminution des déchets déposés en déchetterie par rapport à 2021.

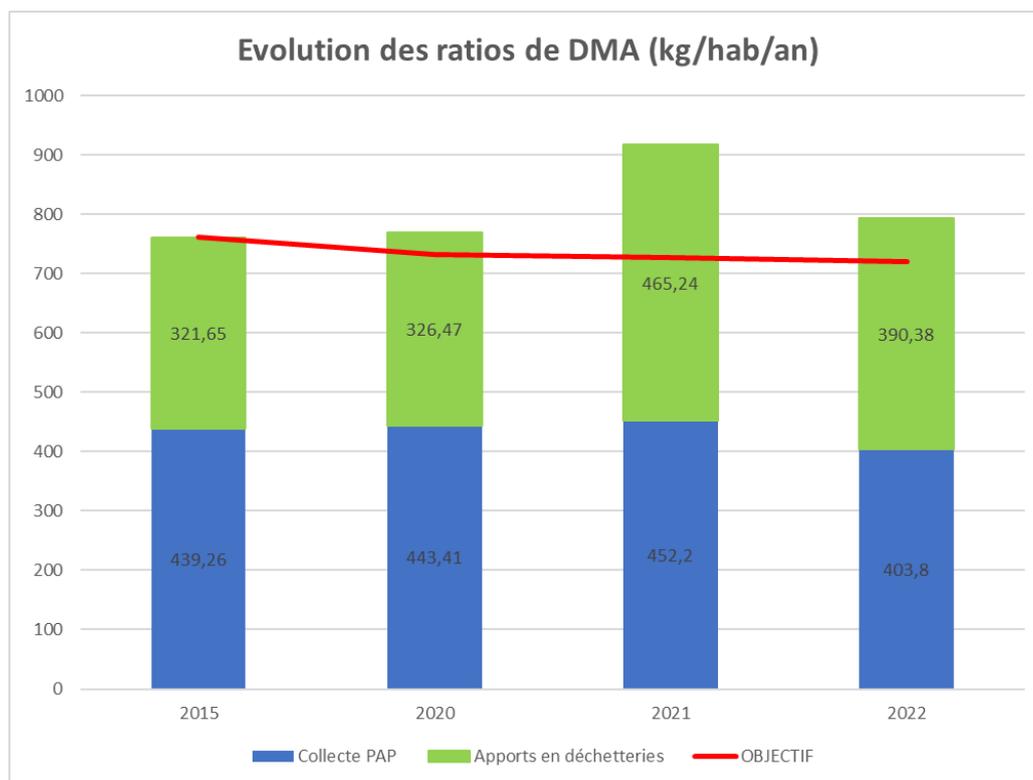
En effet, 2021 avait été une année conséquente pour les apports en déchetterie supposément liée au post COVID, période durant laquelle les administrés avaient poursuivi le désencombrement et les changements dans leur domicile.

Cette hypothèse peut être corrélée par la diminution en 2022 des ratios d'encombrants (-56 kg/hab), de gravats (-7kg/hab), de DEEE (-6 kg/hab) et de DEA (-2 kg/hab).

On constate également une diminution de 10 kg/hab pour les déchets végétaux pouvant être liée aux conditions météorologiques de l'année 2022.

Malgré la baisse conséquente pour l'année 2022 (-74.86 kg/hab), l'objectif n'est pas atteint car ce sont encore 390.38 kg/hab qui sont déposés en déchetterie (objectif de 304 kg).

### 3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)



En 2022, le ratio des DMA (794 kg/hab) a fortement diminué par rapport à l'année 2021 (-28 kg/hab).

Cependant, l'objectif n'est pas atteint puisque qu'il était de 720 kg/hab.

La baisse est cependant encourageante pour la poursuite des actions menées par la collectivité.

## 4 Annexes

---

#### 4.1 Evolution des tonnages entre 2015 et 2022

<b>Thelloise</b>	<b>Unité</b>	<b>2015</b>	<b>2022</b>
<b>Pour tous les flux</b>			
<b>Tonnages</b>			
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	tonnes	15 937	13 601
Emballages et papiers	tonnes	3 260	4 111
Emballages en verre	tonnes	1 663	1 793
Encombrants collectés en porte-à-porte	tonnes	363	263
Végétaux collectés en porte-à-porte	tonnes	4 973	4 964
Végétaux déposés en déchetterie	tonnes	4 224	4 833
Encombrants	tonnes	8 565	9 683
Ferrailles	tonnes	577	737
D3E	tonnes	499	530
DEA	tonnes	198	1 738
Piles	tonnes	2	7
Batteries	tonnes	9	20
DDM/DMS	tonnes	119	287
Textiles déposés en déchetterie	tonnes	59	83
<b>Déchets collectés en porte-à-porte</b>	<b>tonnes</b>	<b>26 197</b>	<b>24 732</b>
<b>Déchets déposés en déchetterie</b>	<b>tonnes</b>	<b>14 251</b>	<b>17 918</b>
<b>DMA</b>	<b>tonnes</b>	<b>40 448</b>	<b>42 650</b>
Gravats	tonnes	4 932	5 992
<b>DMA + gravats</b>	<b>tonnes</b>	<b>45 380</b>	<b>48 642</b>

#### 4.2 Bilan des ratios entre 2015 et 2022

<b>Ratios</b>	<b>Unité</b>	<b>2015</b>	<b>2022</b>
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	kg/hab	267,23	222,07
Emballages et papiers	kg/hab	54,66	67,12
Emballages en verre	kg/hab	27,89	29,27
Encombrants collectés en porte-à-porte	kg/hab	6,09	4,30
Végétaux collectés en porte-à-porte	kg/hab	83,39	81,04
Végétaux déposés en déchetterie	kg/hab	70,83	78,91
Encombrants	kg/hab	143,62	158,09
Ferrailles	kg/hab	9,67	12,03
D3E	kg/hab	8,36	8,65
DEA	kg/hab	3,31	28,37
Piles	kg/hab	0,03	0,12
Batteries	kg/hab	0,15	0,33
DDM/DMS	kg/hab	1,99	4,68
Textiles déposés en déchetterie	kg/hab	0,99	1,36
<b>Déchets collectés en porte-à-porte</b>	<b>kg/hab</b>	<b>439,25</b>	<b>403,80</b>
<b>Déchets déposés en déchetterie</b>	<b>kg/hab</b>	<b>238,96</b>	<b>292,54</b>
<b>DMA</b>	<b>kg/hab</b>	<b>678,20</b>	<b>696,34</b>
Gravats	kg/hab	82,70	97,84
<b>DMA + gravats</b>	<b>kg/hab</b>	<b>760,90</b>	<b>794,18</b>

### 4.3 Evolution des ratios

<b>Evolution des ratios par rapport à 2010 ou 2015</b>	<b>%</b>	<b>2015</b>	<b>2022</b>
<b>Déchets collectés en porte-à-porte, depuis 2010</b>	%	<b>-5,34</b>	<i>-12,98</i>
<b>Déchets déposés en déchetteries, depuis 2015</b>	%	<b>année 0</b>	<i>22,42</i>
<b>DMA, depuis 2015</b>	%	<b>année 0</b>	<i>4,37</i>

## 4.4 Bilan des actions 2022

	INDICATEURS		2022
Axe 1 : Réduction des végétaux et des biodéchets	<b>Action 1 - Lutte contre le gaspillage alimentaire</b>		
	Nombre de cantines engagées par an	unité	-
	Nombre d'élèves concernés par an	unité	-
	Nombre de formations des agents par an	unité	-
	Nombre d'agents formés par an	unité	-
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1
	<b>Action 2 - Compostage</b>		
	Nombre de composteurs vendus par an	unité	377
	Pourcentage de foyers équipés au total	%	9,47
	Pourcentage de foyer déclarant composter	%	-
	Nombre de projets de composteurs professionnels mis en place par an	unité	3
	Nombre total de site de compostage partagé	unité	-
	Nombre total de foyers desservies par un site de compostage partagé	unité	-
	Nombre de sites de compostage installés par an (cimetièrè, cantine,écoles...)	unité	8
	Nombre de formations des agents par an	unité	-
	Nombre d'agents formés par an	unité	-
	Nombre d'animations (dont celles des référents compost et celles scolaires) par an	unité	1
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	15
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	4
	<b>Action 3 - Jardinage alternatif et durable</b>		
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1
	Nombre d'animations par an	unité	1
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	NC
<b>Action 4 - Broyage</b>			
Nombre de parutions sur le thème par an	unité	2	
Nombres de subventions allouées	unité	119	
Montant total des subventions allouées	€	11 944	
Axe 2 : promotion de l'éco-consommation	<b>Action 1 - Réduction des emballages</b>		
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3
	Nombre d'animations par an	unité	-
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	-
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	-
	<b>Action 2 : Stop-pub</b>		
	Nombre total de foyers équipés	unité	2 920
	Pourcentage de foyers équipés	%	11,80
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	-
	<b>Action 3 : Réduction des déchets jetables</b>		
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3
	Nombre d'évènements ayant utilisés des gobelets, par an	unité	-
	Nombre de gobelets prêtés par la CCT ou les communes par an	unité	-
	<b>Action 4 : Réduction de la toxicité des déchets</b>		
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	2
	Nombre d'animations par an	unité	1
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	NC
Axe 3 : promotion du réemploi et de la réparation	<b>Action 1 : Promotion du réemploi</b>		
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1
	Nombre total d'espaces de dons pérennes ou ponctuels	unité	-
	<b>Action 2 : Réduction des gravats</b>		
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	-
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	-
	<b>Action 3 : Développement du réseau des bornes textiles</b>		
	Pourcentage de textiles qui part en réutilisation par an	%	-
	Nombre de collectes ponctuelles par an	unité	-
	Tonnages lors de collectes ponctuelles par an (compris aussi dans le tonnage total) ou volume	tonnage	-
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1
	<b>Action 4 : Promotion de la réparation</b>		
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3
Nombre d'animations par an	unité	-	
Nombre de kg de déchets évités par an	kg	-	
Axe 4 : actions transversales	<b>Action 1 : Opération foyers témoins</b>		
	Evolution des quantités jetées par famille	%	-
	<b>Action 2 : Réduction des déchets des professionnels</b>		
	Nombre de réunions par an	unité	1
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	26
	<b>Action 3 : Animations sur la prévention générale des déchets</b>		
Nombre d'animations par an	unité	8	
Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	118	

- CCT : Communauté de communes Thelloise
- CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, il s'agit d'une association
- DDS : Déchets Diffus Spécifiques, déchets chimiques pouvant significativement détériorer la qualité des milieux naturels (pollution de l'eau, de l'air ou du sol) ou dégrader significativement la faune ou la flore (et donc les écosystèmes). Il s'agit de déchets de nettoyage, d'entretien et de bricolage (peintures, vernis, colles, cires, antirouilles, solvants, détergents, détachants, essence de térébenthine, oxyde de métaux), les produits pour la maison (tubes fluorescents ou néons), les produits d'hygiène et de santé (cosmétiques, thermomètres), les produits de jardinage (fongicides, insecticides, pesticides, l'ensemble des produits phytosanitaires) ainsi que les huiles de vidange de voiture, etc.
- DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- D3E (DEEE) : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés, composés des Ordures Ménagères Résiduelles + les collectes sélectives (verre et emballages-papiers) + les déchets collectés en déchetteries hors déblais et gravats, soit la totalité des déchets des ménages et des non-ménages pris en charge par le service public hors déblais et gravats d'après la définition d'Eurostat.
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
- PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- SMDO : Syndicat Mixte du Département de l'Oise créé suite à la fusion du SMVO et du SYMOVE au

01 décembre 2016